THORIGNY
marne

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le 29 septembre 2026 sous la Présidence de Madame BOUCHRA FENZAR-RIZKI, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Autorisé Madame le Maire à signer la création de poste 1 attaché hors classe catégorie A et 1 OTS (Opérateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) catégorie C
- Autorisé Madame le Maire à accorder des logements de fonction pour nécessités de service et à signer des conventions d'occupation précaires
- Adopté la modification n°2 du PLU
- Autorisé Madame le Maire à émettre un avis favorable à l'ouverture des établissements de commerce durant 4 dimanches de fin novembre et décembre 2027
- Adopté le règlement intérieur
- Autorisé Madame le Maire à désigner un référent déontologue pour les élus à l'échelle intercommunale
- Autorisé Madame le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge des véhicules électriques « IRVE »
- Adopté le règlement intérieur du gymnase communal
- Autorisé Madame le Maire à signer la convention d'occupation d'un bureau communal par un médecin

Madame le Maire,

Bouchra FENZAR-RIZKI

MAIRIE de THORIGNY-SUR-MARNE (S-&-M)

Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta 77400 Thorigny-sur-Marne
01 60 07 89 89
guichet.unique@thorigny.fr